

## **SEANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre et le sept octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LA VILLETERTRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé DESSEIN, Maire de La Villetertre.

*Date de convocation du Conseil Municipal : 2 octobre 2024*

*Etaient présents* : MM GUILLAUME Georges-Marc, DEBRAINE Jean-Pierre et DESESQUELLES Florence, Adjoint ; MM et Mmes CAMILLE Laurent, POSTEL Mathieu, LAURENT Xavier, DUMENIL Anita, DENEUX Bérangère, LESCALLE Isabelle, RÉAUBOURT Carole, CRÉCY Olivier, CROCHON Bruno.

*Excusés* : MM BOURDETTE Fabien et VAUVILLIERS Jean

M. CROCHON Bruno a été nommé secrétaire.

### **REDEVANCE GAZ DE FRANCE**

Monsieur le Maire expose que la canalisation de distribution de gaz créée le long du CD 915 pour l'usine de méthanisation, se trouve sur le territoire de La Villetertre sur une longueur de 468 mètres.

A ce titre, une redevance d'occupation du domaine public peut être instaurée, calculée sur l'indice ingénierie qui sera revalorisé chaque année.

Le Conseil Municipal décide la mise en place de cette redevance et acte que pour 2024, son montant est de 561 €, elle passera à 165 € les années suivantes.

### **CINÉ RURAL**

Le Conseil Municipal décide de renouveler pour 2025 l'adhésion au ciné rural de l'Oise pour 9 dates avec chacune deux films, pour une cotisation de 528 €.

### **EQUIPEMENTS SPORTIFS DU FUTUR LYCÉE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des négociations de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle qui prend en charge la construction d'équipements sportifs pour le futur lycée de Chaumont-en-Vexin.

Le dimensionnement et le nombre de ces équipements font l'objet d'une étude avec plusieurs options décrivant l'impact financier pour le reste à charge de la CCVT et la hausse d'impôts qui en résultera pour les habitants.

### **RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2023**

Monsieur GUILLAUME présente les rapports d'activité 2023 du Syndicat d'Energie de l'Oise et de VEOLIA pour le Syndicat des eaux de Fresnes l'Eguillon.

.../...

## ANTENNES DE TÉLÉPHONIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un projet de modification du dossier déposé par ORANGE pour la construction d'une antenne route de la Gare, la hauteur de cette antenne passant de 30 m à 42 m.

Il fait part également d'une deuxième étude d'implantation d'une antenne sur le parking de la gare, d'une hauteur de 30 mètres, destinée à améliorer le réseau des usagers de la SNCF. Ces deux projets feront l'objet d'une consultation publique.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15. Fait et délibéré à La Villetterre le sept octobre deux mil vingt-quatre, et ont signé au registre les membres présents.*